

Au Chef du Département

Monsieur le Ministre de Graffenried

Personnelle.
Confidentielle.

Visite de M. Hagiwara, Ministre du Japon en Suisse,
du 8 juillet 1954.

Nous reparlons de la demande japonaise tendant à charger la Suisse de la représentation en Chine de certains intérêts japonais.

Je réponds: nous sommes de l'avis que le moment est mal choisi pour deux raisons:

- 1) La Chine est en train de gagner la lutte pour la reconnaissance. Ce n'est pas au stade actuel des choses qu'elle sera tentée d'accepter les bons offices d'un pays tiers. La réponse, en effet, est trop facile: que le Japon reconnaisse Pékin!
- 2) Si notre intervention doit être efficace, il faudra faire valoir les relations personnelles dont dispose notre ministre en Chine. Or, en ce moment, M. Rezzonico est en train de quitter la Chine, et M. Bernoulli n'est pas encore sur place.

Enfin, nous n'accepterons la représentation des intérêts étrangers que lorsque le pays dans lequel nous exercerons l'activité dans l'intérêt du tiers aura donné son consentement préalable. Il me semble qu'un tel consentement n'est pas probable pour les raisons que je viens d'exposer.

M. Hagiwara fera rapport à Tokio et reviendra à la charge.

Le Ministère des Affaires étrangères a rencontré des difficultés sérieuses lors de sa tentative d'exproprier les fonds de la Yokohama Specie Bank. Une procédure parlementaire et le vote des crédits en couverture des fonds expropriés s'imposent.

Pour faciliter un arrangement global avec la Suisse sur les dommages de guerre ne serait-il pas concevable



que la Banque nationale suisse remette la somme convenue au Département des finances sur la base d'un accord entre gouvernements, sans qu'il ait nécessité d'un ordre de paiement de la Yokohama Specie Bank adressé à la Banque nationale suisse, la couverture suffisante se trouvant d'ores et déjà au Département des finances?

Prière d'examiner cette question avec le Département des finances et la Banque nationale.

sig. Zehnder

12.7.1954.

Le rapport de la Banque nationale suisse sur la situation des finances japonaises pendant la guerre a été communiqué au Département des finances et au Département des affaires étrangères. La Banque nationale suisse a été informée que le Japon reconnaît la Chine comme seul pays tiers. La reconnaissance de la Chine est en train de gagner la lutte pour la reconnaissance. Ce n'est pas au stade actuel des choses qu'elle sera tentée d'accepter les bons offices d'un pays tiers. La reconnaissance, en effet, est trop facile: que le Japon reconnaisse la Chine, et M. Bernoulli n'est pas encore sur place. Enfin, nous n'acceptons la représentation des intérêts étrangers que lorsque le pays dans lequel nous exerçons l'activité dans l'intérêt du tiers aura donné son consentement préalable. Il ne semble qu'un tel consentement n'est pas probable pour les raisons que je viens d'exposer. M. Hagler fera rapport à Tokio et reviendra à la charge. Le Ministère des Affaires étrangères a rencontré des difficultés sérieuses lors de sa tentative d'explorer les fonds de la Yokohama Specie Bank. Une procédure parlementaire et le vote des crédits en couverture des fonds exploités s'imposent. Pour faciliter un arrangement global avec la Suisse sur les dommages de guerre ne serait-il pas concevable